

TARIFS TOUJOURS INCHANGÉS DES INSERTIONS PUBLICITAIRES

DANS NOS PUBLICATIONS

La lettre d'information « 's Blättele » est l'organe de liaison des adhérents de l'Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne, des 880 maires d'Alsace potentiels donneurs d'ordre et au-delà, des internautes qui peuvent s'y abonner gratuitement à l'occasion d'une visite de notre site.

Les adhérents/abonnés sont des propriétaires de maisons en cours de restauration ou d'aménagement intérieur, des professionnels du bâti ancien (architectes, ingénieurs, artisans ...), des passionnés du patrimoine, etc... Ils apprécient cette publication pour des informations locales et générales qu'ils y trouvent, son ouverture aux différents acteurs du patrimoine, etc...

Points de repères

Diffusion : 3.500 abonnés

Périodicité : Bimestrielle, au début des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

Support : Diffusion par voie électronique uniquement.

Aspects techniques : Toutes les illustrations doivent être au format jpg, gif ou png.

Leur résolution ne doit pas dépasser 72DPI.

Leur mode colorimétrique doit être RVB, et en aucun cas CMJN. Leur nom de fichier ne doit contenir ni espace ni caractère accentué.

Photos : largeur maxi = 630 px

Liens : Possibilité d'établir un lien à partir de votre insertion vers votre propre site.

Restriction : En raison de notre engagement associatif, nous nous réservons la possibilité de ne pas accepter, sans avoir à en justifier les motifs, toute demande d'insertion qui ne serait pas conforme à notre objet ou à notre ligne éditoriale.

Tarif TTC par insertion bimestrielle :

(Une remise exceptionnelle sera offerte à compter de la seconde année de parution)

Taille unique à l'écran env. 16,5 cm x 12 cm **60,00 €**

Les encarts publicitaires sont insérés au bas de la lettre d'information, en rubrique « Ils nous soutiennent ». **Un lien permet de rediriger le lecteur vers votre site web.**

Le bulletin imprimé « 's Blättel » est le périodique annuel de l'Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne.

Les adhérents sont des propriétaires de maisons en cours de restauration ou d'aménagement intérieur, des professionnels du bâti ancien (architectes, ingénieurs, artisans ...), des passionnés du patrimoine, etc... Ils apprécient cette publication pour des informations locales et générales qu'ils y trouvent, son ouverture aux différents acteurs du patrimoine, etc...

Il est également adressé à tous les députés, sénateurs, conseillers généraux d'Alsace ainsi qu'aux 880 maires d'Alsace, potentiels donneurs d'ordre.

Points de repères

Tirage : 2.500 exemplaires. Parution en septembre de chaque année, et aussi distribution tout au long de l'année suivante, notamment aux nouveaux adhérents.

Périodicité : Annuelle

Support : Papier, 48 pages en couleur, entièrement mis en page et imprimé en Alsace.

Formats : Toutes les illustrations doivent être au format jpg, gif ou png.

Résolution recommandée : 300 dpi.

Taille unique proposée : environ 15 cm x 11 cm

Toute demande particulière peut être étudiée avec vous.

Restriction : En raison de notre engagement associatif, nous nous réservons la possibilité de ne pas accepter, sans avoir à en justifier les motifs, toute demande d'insertion qui ne serait pas conforme à notre objet ou à notre ligne éditoriale.

Tarif TTC pour une parution annuelle :

(Une remise exceptionnelle sera offerte à compter de la seconde année de parution)

Taille unique env. 15 cm x 11 cm **264,00 €**

Les encarts publicitaires sont répartis dans la revue en fonction des impératifs de mise en page.

Pour passer une commande, il vous suffit de nous adresser par mail à contact@asma.fr, une photo et un texte de présentation de quelques lignes, et, pour « 's Blättele », de préciser le nombre de parutions désirées par année. (Nous recommandons 6 par an). Vous devez être adhérent à notre association et une remise exceptionnelle sera appliquée dès la première année pour 6 insertions/an dans la lettre d'information et 1 insertion dans la revue annuelle papier. NE PAYER RIEN MAINTENANT, une facture vous sera envoyée début septembre. Pour toute demande particulière, n'hésitez pas à nous contacter. Nous serons toujours à votre écoute. En insérant un encart publicitaire dans nos publications, vous soutenez aussi l'ASMA dans ses actions. Nous vous en remercions vivement.
(Octobre 2021)